

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 17

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

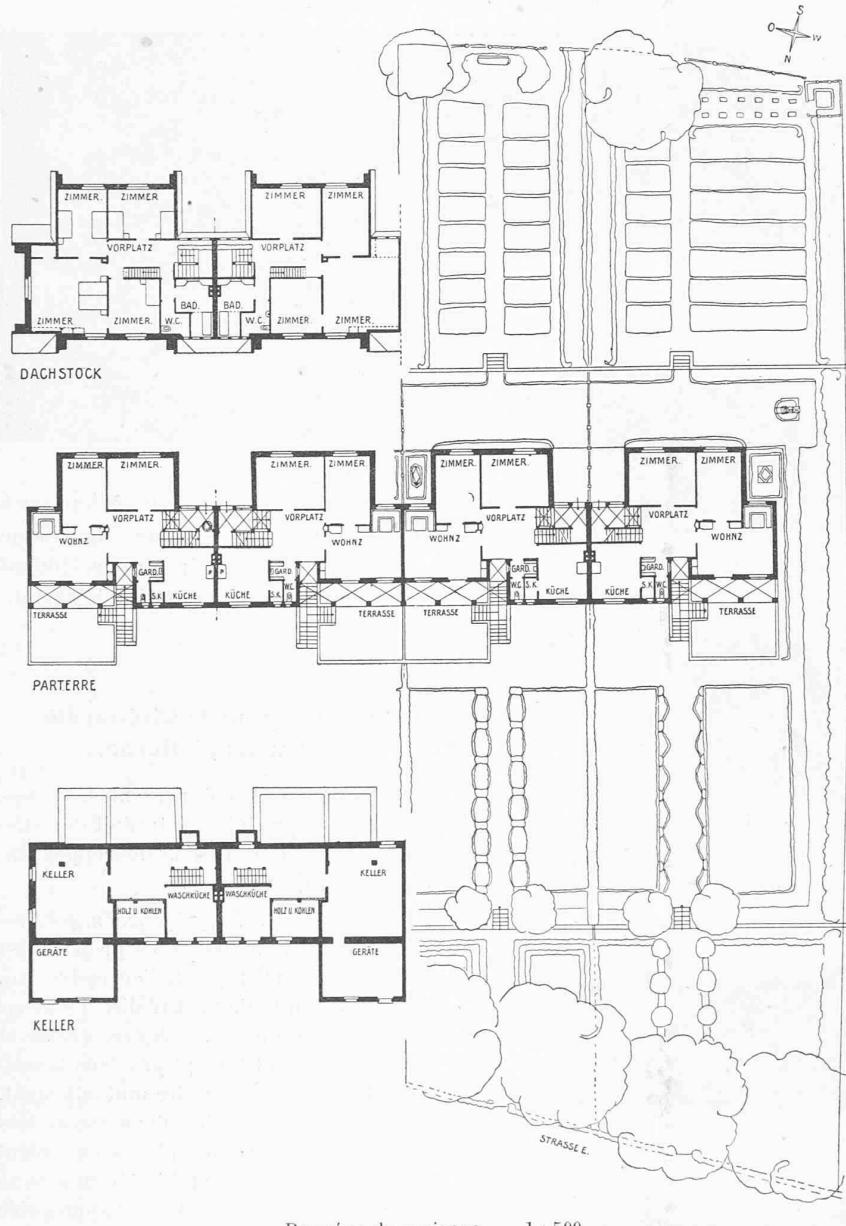
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS POUR LA CITÉ-JARDIN DU GURTEN, A BERNE



Rangées de maisons. — 1 : 500.

1^{er} prix : projet « Beatus ille qui procul negotiis », de MM. Kündig et Ootiker, architectes, à Zurich.

de la grande place, sans vue, sans jardin et sans possibilité d'agrandissement; par contre, la situation de l'église et la façon dont la grande place est reliée directement avec le bas de la Bellevuestrasse sont bonnes. Le caractère de la Promenadestrasse, avec ses aspects variés, est très bien exprimé.

**Programme du concours d'idées
pour le plan d'aménagement du Waidareal
à Zurich.**

Ce concours est accessible aux ingénieurs et architectes suisses ou domiciliés en Suisse.

Le terrain proposé a une superficie d'environ 48 hectares. Sont exigés :

1^o Un plan de situation général au 1 : 2500 établi sur le plan à courbes de niveau livré par la ville.

2^o Les profils en long des rues et quelques profils caractéristiques à travers tout le terrain suivant une ligne de plus grande pente, en utilisant les courbes de niveau, à l'échelle 1 : 1000.

3^o Le plan d'aménagement établi sur le plan au 1 : 1000, avec l'indication des profils des rues, des bâtiments, des places, etc.

4^o Esquisses perspectives de rues et places, vue de l'ensemble à vol d'oiseau ou une maquette.

5^o Un mémoire indiquant la surface totale bâtie et éventuellement des propositions pour l'organisation des travaux.

Terme pour la livraison des projets : 31 janvier 1912, à midi.

Fr. 10 000 sont mis à la disposition du jury pour récompenser 3 ou 4 projets.

Le jury est composé de :

1. Direction des travaux I de la ville de Zurich, Dr Klöti, président.
2. Prof. Dr Theodor Fischer, architecte, à Munich.
3. Architecte de la ville de Zurich, Fr. Fissler.
4. Prof. Dr G. Gull., architecte, Zurich.
5. Dr R. Moser, ingénieur, Zurich.
6. Prof. Robert Rittmeyer, architecte, Winterthour.
7. Ingénieur de la ville de Zurich, V. Wenner.

Tous les projets seront exposés au public pendant 10 à 14 jours.

Le programme détaillé du concours et les plans de situation peuvent être consultés à notre bureau, Valentin 2, Lausanne, de 10 à 11 h., ou être acquis auprès du *Tiefbauamt* de la ville de Zurich, moyennant un dépôt de Fr. 20 qui sera restitué aux auteurs de projets.

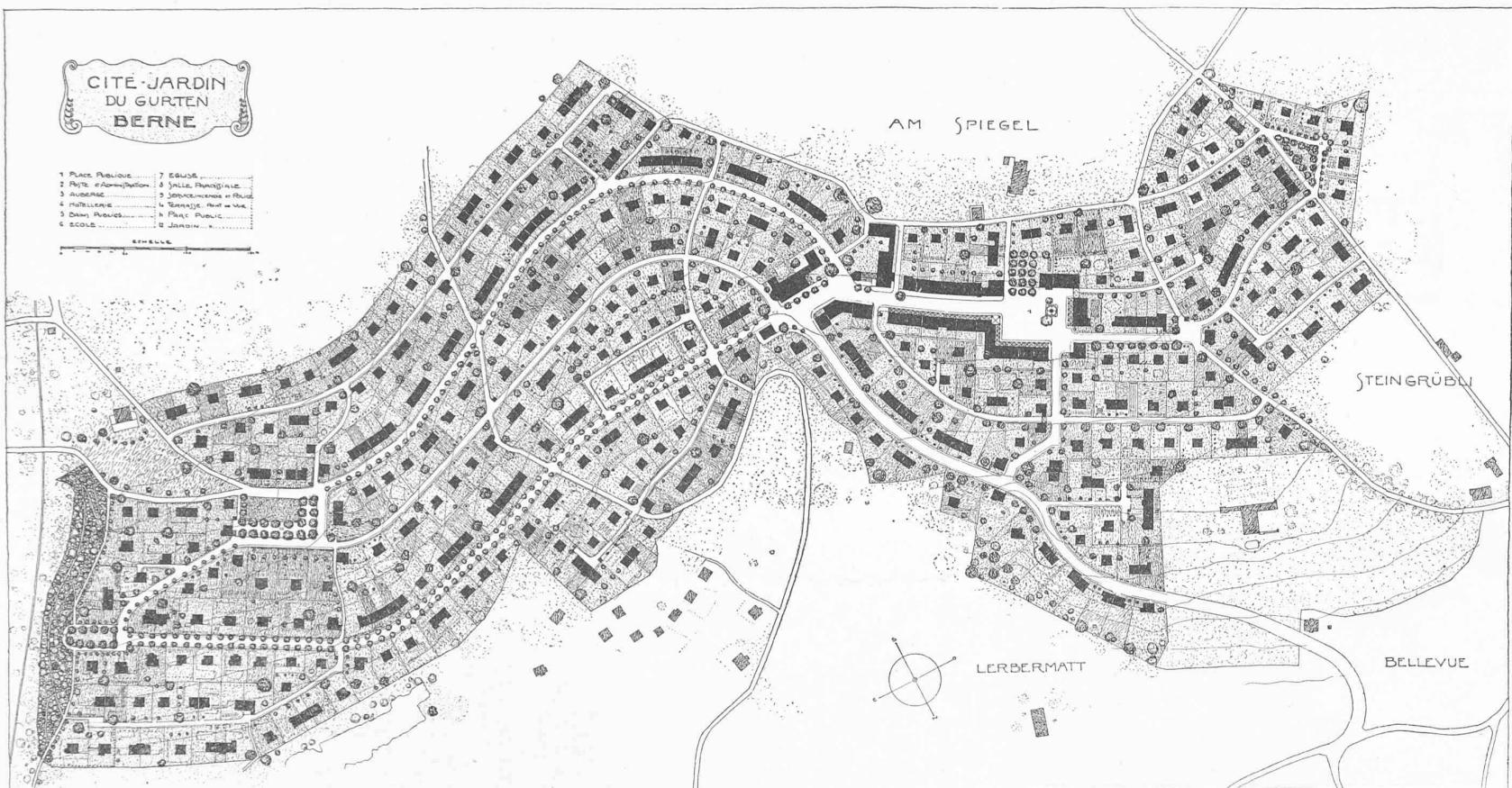
On peut aussi se procurer, à la même adresse, un modèle en plâtre du terrain, au prix de Fr. 20. Cette dernière finance ne sera pas remboursée aux concurrents et l'expédition du modèle a lieu aux frais du destinataire et à ses risques et périls.

Société suisse des ingénieurs et architectes.

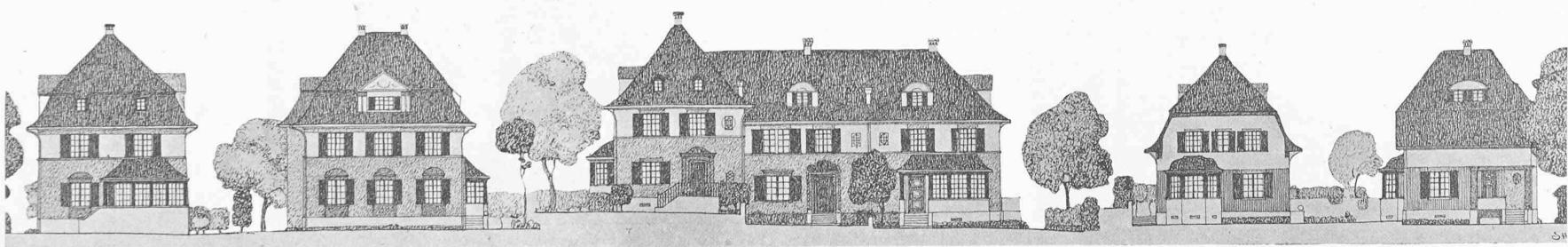
XLIV^e assemblée générale, 27 août 1911.

C'est la section de St-Gall qui s'était chargée d'organiser cette assemblée et elle s'est acquittée de sa tâche difficile et laborieuse à la satisfaction de tous. Les procès-verbaux des séances officielles paraîtront incessamment et nous nous abstiendrons, comme pour les assemblées précédentes, de publier un compte rendu-feuilleton des différentes réjouissances que nos collègues de St-Gall nous avaient préparées;

CONCOURS POUR LA CITÉ-JARDIN DU GURTEL, A BERNE

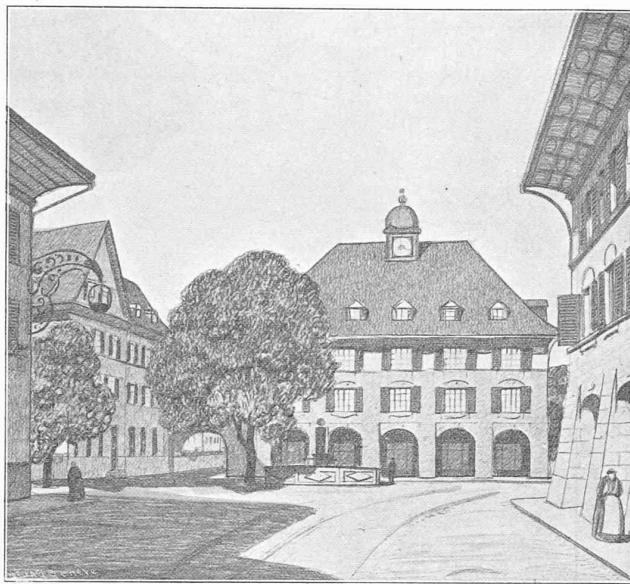


Plan de situation. — 1:10 000.



Maisons. — 1:400. — 2^e prix : projet « Dans les jardins », de M. E. Fatio, architecte, à Genève.

CONCOURS POUR LA CITÉ-JARDIN DU GURTEN, A BERNE



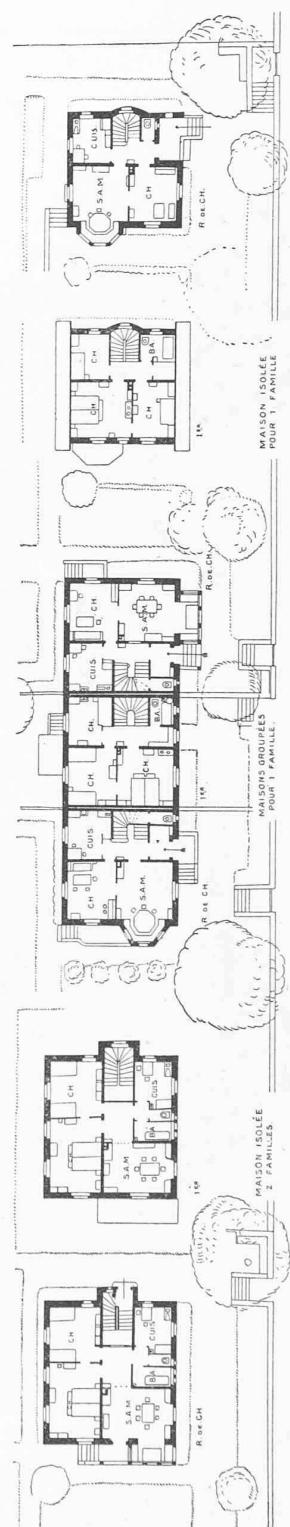
2^e prix : projet « Dans les jardins »,
de M. E. Fatio, architecte, à Genève.



2^e prix : projet « Dans les jardins »,
de M. E. Fatio, architecte, à Genève.

la plus intéressante de toutes, le voyage dans le Toggenbourg, a fait l'objet d'une superbe publication éditée en notre honneur sous la forme d'un *Livre de fête*. Cet ouvrage, de 104 pages de texte et 15 planches, format 23 cm. sur 36, est certainement, avec le volume de M. Hennings sur le che-

min de fer de l'Albula, la monographie la plus complète et la plus détaillée qui ait été publiée chez nous sur un chemin de fer. Les illustrations au trait et en photogravure sont de tout point parfaites et le texte, dû aux ingénieurs qui ont construit la ligne et l'ont aménagée, contient une foule de



Plan. — 1 : 500.

renseignements des plus utiles. Cette publication fait grand honneur à nos collègues saint-gallois, en particulier à la commission du Livre de fête : MM. A. Acatos, A. Seitz et H. Sommer, et nous leur témoignons notre reconnaissance du labeur qu'ils ont dû s'imposer pour mener à chef une œuvre aussi considérable.

Tunnel du Mont d'Or.

Etat des travaux au 31 août 1911.

Côté Suisse.

Avancement de la galerie de base	1400 m.
" " " " de faite	1052 "
Abatages de la galerie de base	535 "
" " " " de faite	893 "
Maçonneries de la voûte	772 "
" des piédroits	954 "
Nature du terrain : marne oxfordienne.	

Côté France.

Avancement de la galerie 56 m.

BIBLIOGRAPHIE

A propos d'art public. *La question des toitures allemandes, en construction continue ou isolée, et les nouvelles méthodes de charpente.* Dr Ing. Otto Pöthig. — 135 figures et 283 pages. — Broché, 5 M. Edition W. Ernst, Berlin.

Le courant actuel est à l'art public, et tout citoyen désire que les transformations continues qu'éprouvent nos villes, disons notre bonne ville, soient des améliorations. Tant s'en faut malheureusement et si l'autorité n'y met du sien, nous aurons encore bien des dégâts. Si les façades ont sensiblement gagné depuis dix ou quinze ans, combien les toitures ont perdu depuis que nous avons commencé à les connaître, et de combien notre belle verdure a dû reculer devant la démolition acharnée. Qui ne se souvient avec regret de la pittoresque silhouette des toitures d'autan de la rue de Bourg, et à qui le cœur ne se serre-t-il pas en voyant la vulgaire spéculation faire abattre la première maison de l'avenue de la Gare et tomber son admirable groupe d'arbres verts ? De tels trésors n'appartiennent-ils pas aussi à la physionomie générale d'une ville, et est-il donc admissible que leurs détenteurs momentanés aient sur eux droit absolu à discréption ? Ne serait-il pas au contraire urgent que les groupes épris d'art public fussent consultés avant que de telles dégradations ne se commettent, et qu'une commission artistique statue sur toutes les demandes en autorisation de bâtir ? Si nous en venions là, nous n'aurions même pas le danger d'innover. Notre auteur, sous le couvert d'une étude de toitures, nous cite des villes telles que Hanovre où nul ne peut bâtir sans avoir fourni perspective et maquette de l'immeuble projeté, donnant façade et toiture, avec leurs connexions et les bâtiments adjacents.

La construction civile, et la toiture en est un des deux éléments équivalents, est une école d'éducation populaire, et si l'on veut un peuple affiné, il ne faut ni lui montrer à mépriser ce qu'il possède de beau, ni livrer à son étude des objets de mauvais goût. Et si l'on veut lui enseigner le discernement et l'amour de la ville natale, qu'on exige donc des architectes qu'ils ne rompent pas ce cachet personnel d'une ville pour en faire un amalgame émasculé et sans attrait.

Nos réglementations parlent surtout de cubes d'air, de

hauteur de corniches et d'alignement de rues. Elles ignorent malheureusement la physionomie des toitures, le rythme des retraits de façades et la parenté des silhouettes. Elles demandent des chiffres, et les chiffres sont morts. D'autres villes protègent jalousement leurs quartiers de jardins, surveillent leurs rues pauvres et établissent à longue vue des plans d'assainissement artistiques, avec perspectives à vol d'oiseau et silhouettes générales obligatoires. Telles Stuttgart ou Berlin. Chez nous, au contraire, c'est le triomphe de la liberté individuelle sans ménagement pour l'intérêt commun, sans autre immixion de l'autorité qu'une timide rectification de rues tracées au hasard. Ainsi, la rue du Pré doit être reconstruite, chacun en convient. La ville a-t-elle fait autre chose que de tracer sur la direction des anciennes ruelles deux nouvelles artères? A-t-elle pris la peine de prévoir une artère très possible entre la place St-François et la Porte St-Martin? A-t-elle compris que le centre de la ville devrait être reconstruit sur un plan complètement neuf pour que nos descendants puissent dire que nous avons bien géré notre patrimoine? Non. Les deux rues actuelles existent et se font doublure. Elles étranglent la rue du Rotillon qui serait le tracé indiqué d'une artère horizontale, facile à prévoir et pleine de vie. Mais il faudrait un effort que nul à Lausanne n'oserait prendre sur soi. Il faudrait sacrifier une rue inutile pour donner vie à une artère étranglée, mais aucune commission n'est constituée pour faire face au problème et l'on reconstruira sottement la rue nouvelle sur la rue ancienne, sans songer à une meilleure répartition des masses habitées.

Voici les réflexions qui nous sont venues en lisant le livre que nous présentons ici, et un livre qui fait réfléchir est toujours un bon livre. Notre auteur y passe autre chose encore en revue, telles les charpentes en fer, béton ou bois à grande portée, les couvertures diverses, en un mot un peu tout ce qui intéresse le constructeur moderne dans ce champ spécial. Nous recommandons vivement ce livre au lecteur.

A. PARIS, ing.

Essais au feu de constructions en béton armé faits au Laboratoire impérial allemand de Gross Lichterfeld. Prof. M. Gary. — 31 pages et 22 figures. — Edition W. Ernst, Berlin. — Broché, 2 M.

Ces essais sont provisoires et serviront de base à des recherches ultérieures. Ils n'en sont pas moins instructifs, vu qu'ils ont porté sur deux baraqués construites ad hoc, de 6 m. par 4 m. sur 4 m. de hauteur, soit la dimension de pièces courantes. Les parois, les piliers et sommiers, ainsi que la couverture, sont en béton armé. Seule la composition de ce béton varie. Le gravier est d'un côté calcaire, ailleurs basaltique ou encore granitique.

L'essai comportait une mise en charge de la couverture sous 500 kg. par mètre carré, puis l'allumage d'une provision de bois de 24 stères pour chaque bâtiment. La température maximale observée à l'intérieur fut de 1100 degrés, et cela après une heure trois quarts de feu. L'extérieur des parois de 8 cm. n'accusa que 160 degrés et n'alluma pas de la laine de bois mise en contact avec elle.

Après deux heures vingt, on éteignit le feu au jet d'hydrante dirigé contre les parois. Pendant l'essai, on avait observé une flexion des parois vers l'intérieur, accompagnée de fissures. Après refroidissement si brusque pourtant, il ne restait rien de visible, et de fait la construction avait peu